ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

XVe Circonscription du NORD

Chères électrices, chers électeurs,

La dissolution rapide de l'Assemblée Nationale vous appellera aux urnes le 5 juin prochain et vous aurez à désigner le Député que vous souhaitez pour la Flandre.

Une réunion de la quasi totalité des Maires de la Circonscription (29 sur 32 dont 5 conseillers généraux représentant les 5 cantons intéressés) s'est tenue le 18 mai dernier. Ils ont unanimement émis l'avis que je sois le candidat, leur candidat, qu'ils étaient fermement décidés à soutenir.



Maurice SERGHERAERT
68 ans - Marié - 2 enfants
Ancien Député
Conseiller Général
Maire d'Hazebrouck
Greffier en Chef honoraire
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

C'est la raison pour laquelle j'ai déposé ma candidature.

En 1978 déjà, vous m'avez élu Député et vous m'avez renouvelé votre confiance dès le premier tour le 14 juin 1981.

En 1986, je n'ai pu me présenter en raison du changement de mode de scrutin. En effet, du scrutin majoritaire (celui qui a été rétabli cette année) on était passé au scrutin proportionnel, ce qui m'aurait obligé à appartenir ou à m'apparenter à un parti politique. Je n'ai pas voulu le faire, voulant rester fidèle à mes engagements antérieurs et à mon image de marque : en dehors et au-dessus des partis.

Aussi, bien qu'une place éligible m'ait été offerte, je suis resté en dehors des débats.

Lors de la campagne de 1981 et par la suite, je vous ai longuement rendu compte de l'exécution de ma mission de parlementaire en ses différentes formes :

— travail de représentation

— travail "d'assistant social"

— travail parlementaire proprement dit.

— Pour ce qui est de la représentation, vous avez tous pu juger de ma disponibilité et de la fréquence de mes déplacements et ceci au détriment de ma vie familiale.

— Les permanences tenues tous les jours m'ont permis de recevoir, conseiller et aider des milliers de personnes.

— Quant au travail parlementaire, il a tout d'abord été illustré par le rang obtenu dans le classement établi par le Journal Socialiste "Le Nouvel Observateur" : 18e pour la France, 1er, et de loin, de tous les députés du Nord et du Pas-de-Calais.

J'ai toujours, dans l'exercice de mon mandat parlementaire, défendu avec énergie et avec rigueur, à l'Assemblée et dans la vie quotidienne ce que je crois être les valeurs fondamentales et essentielles qui conditionnent le devenir de notre société et le plein épanouissement de toute personne humaine : valeurs d'initiative, de responsabilité et de solidarité dans la liberté.

Ennemi du sectarisme, sous toutes ses formes, j'ai toujours été un rassembleur et mon indépendance à l'égard des partis politiques me permet "l'ouverture" envers tous les hommes de bonne volonté.

Le Député que je suis devenu, par votre volonté, a toujours œuvré :

— pour améliorer notre législation sociale, la vie des familles, celle des travailleurs, des métiers, des entreprises.

— pour réduire les handicaps résultant de la situation économique ou géographique, de la maladie, du veuvage, du chômage.

— pour sauvegarder toutes nos libertés, notre sécurité individuelle et collective, l'indépendance de la justice.

— pour poursuivre le progrès dans le sens d'une plus grande qualité de vie.

Réélu, je continuerai à œuvrer, au sein de la Commission des Lois, à l'amélioration des projets et propositions de lois qui nous y seront présentés. Je voterai ensuite ces lois si elles sont profitables à notre Flandre et à la France et si elles vont dans le sens de la défense des valeurs essentielles qui ont fait la grandeur de la France.

DIMANCHE 5 JUIN, VOUS VOTEREZ TOUS

Maurice SERGHERAERT

NOTRE PROGRAMME : DES OBJECTIFS CONCRETS POUR AMÉLIORER LA VIE

SUR LE PLAN NATIONAL

— une garantie de ressources pour les personnes démunies ou privées d'emploi (ce qui se fait déjà à HAZEBROUCK et à NIEPPE)
— une amélioration du pouvoir d'achat
— une poursuite hardie des réformes pour réduire les inégalités mais sans bouleverser l'économie du pays
— des entreprises fortes et dynamiques pour créer des emplois et résorber le chômage
— une aide accrue aux personnes âgées, aux veuves et aux handicapés
— la sécurité du revenu et l'égalité dans la protection sociale pour les agriculteurs, les commerçants et les artisans
— le renforcement de la justice fiscale
— la liberté de l'enseignement et la promotion de la formation
— la protection et la sécurité de tous les citoyens
— la modernisation des hôpitaux, des crèches et des maisons de retraite
— la multiplication d'équipements et espaces réservés aux jeunes
— le respect et l'adaptation de l'environnement
— des facilités pour l'accession à la propriété
— un statut social pour les mères de famille
— le développement des soins à domicile et de l'aide ménagère
— l'organisation des Marchés agricoles
— satisfaction pour les anciens combattants et leurs veuves.

SUR LE PLAN LOCAL

— permettre le maintien sur place d'une population active non agricole
  — en favorisant la création et le développement d'industries agricoles et alimentaires
  — en facilitant l'implantation de nouvelles industries moyennes
  — en développant un artisanat de qualité
— organiser et développer la vocation agricole de la région
— poursuivre l'aménagement de toutes les communications routières afin de désenclaver la région
— aménager les cours d'eau afin d'assainir les terres agricoles et améliorer les voies navigables, notamment la Lys
— obtenir le rétablissement du secteur sanitaire de la Flandre Intérieure
— poursuivre l'aménagement des zones touristiques (Monts de Flandres, Forêt de Nieppe, Bois des 8 Rues) et de loisirs (développement des jardins ouvriers)
— implanter des nouveaux équipements pour les jeunes et les sportifs
— créer et développer les structures de l'enseignement et de la formation professionnelle :
  — par la création de classes préparatoires aux Grandes Ecoles
  — en ouvrant des filières techniques correspondant aux nouveaux métiers de l'informatique notamment
  — en favorisant l'insertion et la reconversion par les stages de formation adaptés aux besoins des entreprises.

Pour l'adoption de ce programme vous voterez tous, sans abstention pour

Maurice SERGHERAERT

votre député de 1978 à 1986
et votre député de demain

Suppléant : Michel GRASSET



Michel GRASSET
Conseiller Général de Bailleul
Maire de Nieppe
Avocat

Imp. Indicateur - Hazebrouck - Tél. 28.41.49.32.